

## COMMISSION COMMUNICATION

### DERNIER RAPPEL Opération 1 Licence = 1 ballon

Le bulletin d'inscription est à nous retourner par mail au plus tard dimanche 18 novembre au soir à [secretariat@basketsarthe.org](mailto:secretariat@basketsarthe.org).

Nous devons impérativement donner les chiffres au MSB lundi matin.

Si vous avez des licenciés supplémentaires par rapport à la liste que l'on vous a fournie, nous donner les noms et prénoms des nouveaux afin que l'on vérifie et valide s'ils peuvent bénéficier de l'opération.

Bulletin à télécharger sur le lien ci-dessous :

<https://www.basketsarthe.org/evenementiel.html>



WWW.BASKETSARTHE.ORG

FFBB  
SARTHE

**1 = 1**

**OPERATION**

**1 LICENCE = 1 BALLON**

**+ 1 INVITATION POUR LA REMISE DU BALLON LE 12 DECEMBRE 2018 LORS DU MATCH MSB / MURCIE A ANTARES\***

**RENSEIGNEMENTS : COMITE SARTHE 02.52.19.21.52**

\* POUR LES ENFANTS NES EN 2008, 2009, 2010 OU 2011 POUR TOUTE CREATION DE LICENCE EN CATEGORIE U9 ET U11 ET POUR TOUT PASSAGE DE LA CATEGORIE U7 A U9

LELIEVRE COMMUNICATION  
Crédit Mutuel PARTENAIRE OFFICIEL  
Sarthe Le Département

Comité Départemental de Basketball de la Sarthe

Maison des Sports / 29 boulevard Saint Michel

72000 LE MANS (FRANCE)

e-mail : [secretariat@basketsarthe.org](mailto:secretariat@basketsarthe.org)

Tel : +33 (0)2.52.19.21.52 – [www.basketsarthe.org](http://www.basketsarthe.org)

## COMMISSION COMPETITIONS

### Listes des Brûlés

Les listes validées sont disponibles sur le site du comité et mise en application dès ce week-end.

<https://www.basketsarthe.org/competitions/championnats-departementaux.html>

### MOUVEMENT « GILETS JAUNES » du 17 NOVEMBRE 2018

N'ayant aucune idée de l'ampleur du mouvement annoncé lors du samedi 17 novembre 2018, nous avons pris la décision de maintenir la journée de compétitions.

Les clubs estimant ne pouvoir se déplacer peuvent dès ce jour demander le report de la rencontre (possible en semaine) en se mettant d'accord avec le club adverse.

### **La date limite de report est fixée au 16 décembre 2018.**

Tous les reports sont à enregistrer sur FBI V2.

En cas de demande de report ou en cas de difficultés de déplacement ce 17 novembre, merci de procéder comme suit :

- 1 – contacter le club recevant
- 2 – prévenir les officiels désignés
- 3 – prévenir la Commission Compétition Départementale, par mail à [pdtpetititions@basketsarthe.org](mailto:pdtpetititions@basketsarthe.org).

### Championnat 3x3

Nous vous informons qu'il n'y aura pas de championnats 3x3 mis en place cette saison, faute d'engagements.

### Point COUPE Sarthe

Les engagements reçus et validés pour les coupes Sarthe et Trophée sont en ligne sur le site du comité, merci de vérifier si cela est conforme à ce que vous nous avez envoyé.

Les tirages auront lieu jeudi 22 novembre 2018.

<https://www.basketsarthe.org/competitions/coupe-sarthe-trophee.html>

## INFORMATIONS FFBB

### Information FFBB Store

Comme vous le savez, la FFBB a signé un contrat avec un nouvel équipementier pour la tenue des officiels (arbitres, officiels de tables de marque, statisticiens).

Une nouvelle tenue est donc disponible depuis la fin du mois d'août dernier auprès de la Boutique FFBB et les anciennes tenues ne sont plus commercialisées depuis cette date.

Néanmoins, compte-tenu de la rupture de stock temporaire due au succès de ces nouvelles tenues et donc de la difficulté de fourniture immédiate de ces équipements pour tous les officiels et de l'impact économique que peut représenter l'acquisition de ces nouvelles tenues (notamment pour les arbitres qui officient plusieurs fois par week-end et qui devraient acquérir plusieurs tenues), le Comité directeur fédéral a pris les décisions suivantes :

- Le port de nouvelle tenue des arbitres n'est nullement obligatoire pour les rencontres de Championnats régionaux et départementaux, où les tenues de l'équipementier précédent restent parfaitement utilisables.
- La seule contrainte imposée aux officiels ainsi désignés est de porter la même tenue, afin d'assurer l'uniformité vestimentaire des officiels de la rencontre.

Nous vous invitons à communiquer ces informations auprès des arbitres de vos structures.